

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents.....13

Nombre de Conseillers votants.....14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-01 - Vote des taux d'imposition 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire les taux des contributions directes de 2018 pour l'année 2019 qui, seront appliqués aux bases prévisionnelles telles que notifiées par les services fiscaux.

.taxe d'habitation 15,14 %

.taxe foncière sur les propriétés bâties 15,87 %

.taxe foncière sur les propriétés non bâties 55,64 %

Cette somme sera inscrite au budget, en recettes de fonctionnement au chapitre 73 – article 73111.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-02 - Budget principal : approbation du compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal,

.après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2018 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

.après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

.statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

.statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

.statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants13

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-03 - Budget principal : vote du compte administratif 2018

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des comptes administratifs présentés. Madame Gain est désignée Présidente de séance pour ces points de l'ordre du jour Conformément à l'article L2012.31 du CGCT, Madame la Présidente présente le compte administratif 2018 du budget communal.

Section de fonctionnement

Recettes :	1 205 940,50	€
Dépenses :	948 852,61	€
Excédent :	257 087,90	€

Section d'investissement

Recettes :	613 476,39	€
Dépenses :	451 590,83	€
Excédent :	161 885,56	€

Compte tenu des reports 2017, le résultat de clôture 2018 permet de constater

Section de fonctionnement : Résultat excédentaire : + 257 087,89 €

Section d'investissement : Résultat excédentaire : + 379 751,39 €

Madame la Présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Questembert.

Madame la Présidente de séance soumet au vote le compte administratif 2018 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du Budget principal communal.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-04- Budget principal : vote de l'affectation de résultat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter au budget primitif 2019, les résultats 2018 comme suit :

Excédent de fonctionnement	257 087,90€
Excédent d'investissement	379 751,39 €

Affectation de résultats au budget 2019

Excédent de fonctionnement	257 087,90€	en recette de fonctionnement au compte 002
Excédent d'investissement	379 751,39 €	en recette d'investissement au compte 001

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-05- Budget principal : vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 et propose de passer au vote.

A l'unanimité, le budget primitif 2019 est approuvé pour :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 315 182,35 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 104 427,71 €

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-06- Budget annexe « Commerce » : approbation du compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal,

.après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2018 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

.après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2018 ;

.après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

.statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

.statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

.statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants13

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-07- Budget annexe « Commerce » : vote du compte administratif 2018

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des comptes administratifs présentés. Madame Gain est désignée Présidente pour ces points à l'ordre du jour.

Conformément à l'article L2012.31 du CGCT, Madame la Présidente présente le compte administratif 2018 du budget annexe commerce.

Section de fonctionnement

Recettes : 52 200,74€
Dépenses : 8 884,70€
Excédent : 43 316,04€

Section d'investissement

Recettes : 32 790,62€
Dépenses : 32 541,93€
Excédent : 248,69€

Compte tenu des reports 2017, le résultat de clôture 2018 permet de constater

Section de fonctionnement : Résultat excédentaire : + 43 316,04€

Section d'investissement : Résultat déficitaire : - 27 244,41€

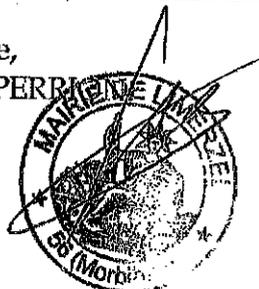
Madame la Présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Questembert.

Madame la Présidente de séance soumet au vote le compte administratif 2018 du budget annexe commerce.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du Budget annexe « commerce ».

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-08- Budget annexe « Commerce » : vote de l'affectation de résultat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2019, les résultats 2018 comme suit :

Excédent de fonctionnement	43 316,04€
Déficit d'investissement	27 244,41€

Affectation de résultats au budget 2019

Excédent de fonctionnement	16 071,63€	en recettes de fonctionnement au compte 002
Déficit d'investissement	27 244,41 €	en dépenses d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement au compte 1068

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-09- Budget annexe « Commerce » : vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 et propose de passer au vote.

A l'unanimité, le budget primitif 2019 est approuvé pour :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 263 216,00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 424 744,41 €

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-10- Budget annexe « Lofissement » : approbation du compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal,

.après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice 2018 qui s'y rattachent, les titres définitifs des orances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

.après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2018 ;

.après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

.statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

.statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

.statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants13

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-11- Budget annexe « Lotissement » : vote du compte administratif 2018

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote des comptes administratifs présentés. Madame Gain est désignée Présidente de séance pour ces points de l'ordre du jour. Conformément à l'article L2012.31 du CGCT, Madame la Présidente présente le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement.

Section de fonctionnement

Recettes : 128 533,66€
Dépenses : 128 533,66€
Excédent : 0,00€

Section d'investissement

Recettes : 36 531,25€
Dépenses : 128 533,66€
Déficit : - 92 002,41€

Compte tenu des reports 2017, le résultat de clôture 2018 permet de constater

Section de fonctionnement : Résultat excédentaire : 0,00€

Section d'investissement : Résultat déficitaire : - 128 533,66€

Madame la Présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Questembert.

Madame la Présidente au vote le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du Budget annexe « lotissement ».

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COM
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-12- Budget annexe « Lotissement » : vote de l'affectation de résultat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2019, les résultats 2018 comme suit :

Excédent de fonctionnement	0,00€
Déficit d'investissement	128 533,66€

Affectation de résultats au budget 2019

Excédent de fonctionnement	0,00€	
Déficit d'investissement	128 533,66 €	en dépenses d'investissement au compte 001

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-13- Budget annexe « Lotissement » : vote du budget primitif 2019

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 et propose de passer au vote.

A l'unanimité, le budget primitif 2018 est approuvé pour :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 428 469,78 €

Dépenses et recettes d'investissement : 511 543,66 €

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CON
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-14- Subvention école Privée Saint Sixte Convention 2019 entre la Commune et l'Ecole Primaire Privée

Après avoir constaté les coûts d'un élève en classe élémentaire, soit 327,46€, et de celui d'un élève en classe maternelle de 1 153,12 € à l'Ecole Publique Angélique Mounier pour l'année 2018, le Conseil Municipal est appelé à délibérer afin d'autoriser le Maire à signer la convention entre la Commune et l'OGEC de l'Ecole Privée Saint Sixte, association gestionnaire de l'école, d'une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2019. Le montant de la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement en application du contrat d'association du 22 septembre 2011 et de son avenant n° 1 du 20 octobre 2011 est de :

Classes	Coût d'un élève de l'Ecole Publique en 2018*	Effectifs Ecole Privée au 01.01.2018*	Total
Maternelles .	1 153,12€	20	23 062,40 €
Elémentaires	327,46€	22	7 204,12 €
Total		42	30 266,52 €

* hors élèves extérieurs

Le montant déterminé sera également celui pris en compte pour les élèves extérieurs scolarisés au sein de l'école communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention et à payer la subvention.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-15- Crédits alloués aux écoles au titre de l'année 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, au titre de l'année 2019, les crédits aux écoles de Limerzel comme suit :

Aides allouées par enfant aux écoles	Proposé 2019
fournitures scolaires	40,00 €
voyages pédagogiques	30,00 €
arbre de Noël	10,00 €

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice .. 15

Nombre de Conseillers présents..... 13

Nombre de Conseillers votants..... 14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-16- Vote des subventions 2019

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les subventions suivantes :

Associations communales :

Nom	Montant 2018	Montant 2019
Associations COMMUNALES		
Limerzel Sports Loisirs	250,00 €	250,00 €
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)	385,00 €	385,00 €
Saint Clair	900,00 €	900,00 €
FNACA (Fédération Nationale des Anciens combattants)	250,00 €	250,00 €
Arts et culture	450,00 €	250,00 €
Aux Voiles, Etc...	0,00 €	0,00 €
Hismerzher Dart's Club	250,00 €	250,00 €
Boule Bretonne	250,00 €	250,00 €
Basket Loisirs Limerzel	250,00 €	250,00 €
Club de l'Age d'or	250,00 €	250,00 €
Association de Gymnastique Entretien	250,00 €	250,00 €
APEL	0,00 €	0,00 €
APEP	0,00 €	0,00 €
Comité des Fêtes	0,00 €	0,00 €
Nouvel Horizon	0,00 €	0,00 €
Comité de la Chataigne	100,00 €	250,00 €
	3 585,00 €	3 535,00 €

Associations intercommunales :

Nom	Ville	Montant 2018	Montant 2019
Associations INTERCOMMUNALES			
MOSAICK	MALANSAC	250,00 €	250,00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	MALANSAC	6 196,50 €	6 223,50 €
Association des Donneurs de Sang	QUESTEMBERT	50,00 €	50,00 €
Harmonie Fanfare	MALANSAC	50,00 €	50,00 €
Croix-Rouge Française	QUESTEMBERT	100,00 €	100,00 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2019

Reçu en préfecture le 02/04/2019

Affiché le

ID : 056-215601113-20190328-2019_03_16B-DE

Chorale Sainte-Cécile	MALANSAC	50,00 €	50,00 €
SEM'AGRI	QUESTEMBERG	100,00 €	100,00 €
Association des Accidentés de la Vie section Rochefort-en-Terre	ROCHEFORT EN TERRE	50,00 €	50,00 €
Association Camber	QUESTEMBERG	90,00 €	50,00 €
Trulte Questembergeoise	QUESTEMBERG	70,00 €	100,00 €
		7 006,50 €	7 023,50 €

Associations départementales :

Nom	Ville	Montant 2018	Montant 2019
Associations DEPARTEMENTALES			
Rêves de down	VANNES	0,00 €	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	VANNES	100,00 €	100,00 €
Secours Catholique	VANNES	50,00 €	50,00 €
BATIMENT CFA	VANNES	30,00 €	30,00 €
Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer	VANNES	50,00 €	50,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat (56)	VANNES	60,00 €	60,00 €
		290,00 €	340,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve les propositions

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRIEN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CO
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-17- Marché de travaux voirie : rue de la Métairie et création du parking

Suite à la consultation lancée pour l'aménagement du parking ainsi que la rue de la Métairie, différentes entreprises ont proposé une offre :

- CHARIER TP (Theix) pour un montant de 160 652,00€ HT
- BVTP (Saint Marcel) pour un montant de 128 786,50€ HT
- LEMEE TP (Saint Dolay) pour un montant de 127 195,26€ HT

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 27 mars 2019. Les membres de la commission proposent de retenir le classement des offres de l'analyse rédigé par le bureau d'étude de Questembert communauté et par conséquent d'attribuer le marché à l'entreprise LEMEE TP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-18- Régie de la médiathèque

La médiathèque propose d'organiser une vente publique de livres à destination des particuliers, sous la forme d'une braderie dont la première édition aura lieu le 11 mai 2019. Cette braderie pourra ensuite être reconduite une fois par an.

Il s'agit de pouvoir donner une seconde vie à certains des ouvrages éliminés des collections de la médiathèque au cours des opérations régulières de « désherbage ». Les ouvrages concernés présentent tous un état physique correct mais un contenu ne correspondant plus à la demande du public en bibliothèque : il peut s'agir de documents au contenu daté et obsolète, n'offrant plus aux lecteurs un état à jour de la recherche ; d'ouvrages défraîchis dont la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse ; d'ouvrages dépassés dont le nombre d'exemplaires est devenu trop important par rapport aux besoins ; de documents ne correspondant plus à l'actualité et à la demande du public.

L'usage de ces documents en bibliothèque ayant modifié leur apparence (couverture plastifiée, tampons, cotation...), leur mise en vente ne constitue pas une concurrence avec le marché du neuf ni même celui de l'occasion.

La vente sera proposée uniquement à destination des particuliers.

Pour concilier l'esprit de cette braderie, organisée à destination du plus grand nombre, et l'optimisation des recettes, il est proposé d'appliquer la tarification suivante :

- 1 € pour les livres adultes et ados
- 0,50€ pour les revues et les livres jeunesse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter l'organisation d'une vente publique à des particuliers des ouvrages désherbés aux tarifs proposés ci-dessus,
- de percevoir les recettes correspondantes par l'intermédiaire de la régie de recettes de la médiathèque.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL**

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-19- Loyer du médecin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achat de la maison médicale, un bail doit être rédigé pour le médecin généraliste zone de Bodien en attendant la construction de la nouvelle maison médicale.

Afin de pouvoir louer ce local, Monsieur le Maire demande que soit défini le montant du loyer qui sera appliqué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer, à compter du 1^{er} avril 2019, le loyer mensuel du local situé zone de Bodien à la somme de 400,00€ charges comprises jusqu'à la mise en place de compteurs individuels + 1 mois de caution.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail de location pour ce local ci-dessus désigné avec Monsieur Martos
- Charger un cabinet spécialisé de la rédaction du bail et de toutes les pièces afférentes

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CON
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-20-Avenants marché d'école publique

Considérant la délibération n°2018-06-02 du 14 juin 2018 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la construction de l'école publique Angélique Mounier sur la Commune de Limerzel,

Monsieur le Maire précise aux membres de l'Assemblée de la nécessité d'approuver les avenants suivants :

n°03 – charpente / bois – entreprise ACM

avenant 1 : Objet : moins-value isolation

- 3 968,50€ HT

- 4 762,20€ TTC

n°05 – Menuiseries extérieures – entreprise Rouxel

avenant 1 : Objet : volets extérieurs

+ 5 822,97€ HT

+ 6 987,56€ TTC

n°07 – isolation – entreprise Guillotin

avenant 1 : Objet : isolation cloisons

+ 1 855,45€ HT

+ 2 226,54€ TTC

n°08 – Menuiseries intérieures – entreprise Rouxel

avenant 1 : Objet : séparation urinoirs + une porte coupe-feu

+ 1 123,00€ HT

+ 1 347,60€ TTC

avenant 2 : Objet : anti pince doigt + portes

+ 872,00€ HT

+ 1 046,40€ TTC

n°09 – Carrelage et faïence sanitaire - entreprise Frangeul

avenant 1 : Objet : carrelage et faïence sanitaire

+ 2 004,30€ HT

+ 2 405,16€ TTC

n°12 – Electricité - entreprise Gergaud industrie

avenant 1 : Objet : sanitaire + volets

+ 1 936,37€ HT

+ 2 323,64€ TTC

n°13 – Chauffage plomberie – entreprise Diquero

avenant 2 : Objet : sanitaire classe maternelle

+ 6 067,34€ HT

+ 7 280,81€ TTC

avenant 3 : Objet : bac de rétention ymc

+ 708,65€ HT

+ 850,38€ TTC

Après délibération, le conseil municipal approuve les avenants et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019

Le Maire,
Gilbert PERRION.



COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le
ID : 056-215601113-20190328-2019_03_21B-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL.**

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, JOUNIER Josiane, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : GUIHO Christian, BAHUON Julien

Pouvoir : Monsieur GUIHO Christian donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice ..15

Nombre de Conseillers présents13

Nombre de Conseillers votants14

Secrétaire de séance : Christine SEILLER

2019-03-21 - Salle du stade

Annule et remplace la délibération n°2019-03-21 du 29 avril 2019

A l'occasion d'une location de la salle du stade, d'importantes dégradations du sol souple ont été constatées conjointement entre l'élu délégué et l'utilisateur locataire lors de l'état des lieux sortant. Les travaux de remise en état seront effectués par un agent technique communal. Ils s'élèvent au montant de 250,00€. Il est proposé que ces travaux soient refacturés à l'utilisateur qui a loué la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition

Pour extrait certifié conforme,
à LIMERZEL, le 28 mars 2019.

Le Maire,
Gilbert PERRION.

